



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 62179

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par l'association France Parkinson pour une prise en compte des spécificités de la maladie de Parkinson par le plan maladies neurodégénératives (MND). L'association France Parkinson demande que soit particulièrement soignée la communication du Plan MND susceptible de permettre son appropriation par tous et son développement, tant au niveau des représentations visuelles que du langage utilisé. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

L'information et la communication sur les maladies neuro-dégénératives constituent une priorité du nouveau plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019 et font l'objet d'une mesure spécifique, la mesure 41 : mettre en place une politique d'information et de communication efficiente et évaluée pour changer le regard sur les maladies neuro-dégénératives. Cette mesure 41 comporte plusieurs actions permettant cette évolution : concevoir et soutenir des campagnes de communication adaptées et structurées en lien avec les associations de personnes malades ou de proches ; animer une véritable politique de diffusion des actions, initiatives, et expériences contribuant à faire connaître et partager tout ce qui se fait au bénéfice de l'intégration sociale, de la qualité de vie et de soins des personnes malades et de leurs proches ; mobiliser les possibilités du web et de l'open data pour créer de nouvelles formes d'expression des usagers, de services en direction du grand public, des malades et de leurs proches, des professionnels ; mettre à disposition des associations et de tous les professionnels un guide pratique et accessible permettant de présenter et de comprendre l'accompagnement médico-social. Cette initiative pourra également s'appuyer sur les travaux réalisés notamment pour les personnes touchées par une maladie rare (outils disponibles sur ORPHANET), pérenniser les évaluations existantes et soutenir de nouvelles initiatives en matière d'évaluation et d'enquêtes sur les représentations sociales et le regard porté sur les différentes maladies et permettra l'évolution du site internet actuellement utilisé dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62179

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6318

Réponse publiée au JO le : [19 janvier 2016](#), page 526